

Agnès Buzyn s'exonère de la pénurie et de la qualité des médicaments



Le refrain est bien connu, les ministres ne sont jamais vraiment inquiétés par les effets de leurs décisions. La République préfère châtier leurs sous-fifres et autres lampistes.

Toute une flopée de politiciens et politiciennes ont ainsi tiré leur épingle du jeu, y compris dans les plus grands scandales de santé publique.

L'affaire qui nous intéresse aujourd'hui est celle des ruptures récurrentes d'approvisionnement des médicaments.

Quand le lecteur saura qu'en 30 ans, 80 % de ceux-ci ne sont plus fabriqués en France, il subodorera les tenants et les aboutissants d'une sombre pratique vénale.

Et ce ne sont pas, comme par hasard, des médicaments dits de confort qui font défaut, mais des essentiels. Sans parler des vaccins dont 22 % sont absents des réfrigérateurs des pharmacies.

Désormais manquent à l'appel de quoi soigner des cancers, la maladie de Parkinson, l'épilepsie etc., tout comme il y a pénurie d'antibiotiques injectables.

En 10 ans, le nombre de produits d'intérêts thérapeutiques majeurs manquants (rupture ou tension d'approvisionnement) a littéralement explosé. Les corticoïdes n'échappent pas non plus à la raréfaction.

Pire, 5 % des patients se retrouvent à l'hôpital par manque de prise de leur traitements.

Les fabrications de médicaments ont été sous-traitées hors de France

Depuis des lustres, progressivement, les grands laboratoires ont choisi de faire fabriquer leurs principes actifs pour s'éviter les complications de respect des normes environnementales et réaliser de substantielles économies. Résultat : une perte de savoir-faire et de nombreux cas de mauvaise qualité de molécules et de dosages. Ce qui est une des raisons des ruptures d'approvisionnements. Rien n'est dit sur l'éventuelle consommation de ces médicaments déjà délivrés, car on a peine à imaginer que la traçabilité de la nébuleuse des génériques et leurs excipients le permette.

Il y a 30 ans, 80 % des matières premières des médicaments provenaient d'Europe.

Aujourd'hui, ce sont tout juste 20 %. Pêle-mêle, ils arrivent de Chine, d'Inde, de Roumanie, de Malte, d'Israël, etc.

Détail insignifiant mais révélateur : la fente de 4 comprimés sécables sur 10 n'est pas visible, car ceux-ci sont emballés sens contraire sous le blister. Ce qui montre le peu de sérieux quant au processus d'emballage et laisse augurer d'autres négligences plus graves dans des pays de fabrication.

Essayez par ailleurs de faire remonter un effet indésirable : tout est fait pour vous en dissuader, à commencer par le formulaire inquisiteur en ligne. Vous aurez une réponse globale d'enregistrement et puis plus rien. Le cobaye doit rester à sa place.

Au-delà, la question centrale est la rentabilité des médicaments qui ont basculé dans le générique.

Revenons à l'exemple du Lévothyrox pour comprendre la dimension business des labos

« Ça va rester ainsi », répond Sylvie Chabac, directrice des affaires médicales chez Merck France. La nouvelle composition devrait même être adoptée au niveau européen. »

Autrement dit, allez vous faire voir. Pas ailleurs, cependant, car évidemment la distribution de ce médicament est captive.

Et le piège est bien tendu si l'on se souvient qu'il y a deux ans, le Lévothyrox a été en rupture de stock (brevet arrivé à échéance). Puis, apparition du générique assorti d'une nébuleuse quant aux pays de production. Puis, retour à un ersatz de princeps (version originale d'un médicament) : l'actuel Lévothyrox suspecté.

Inutile de demander au médecin traitant de prescrire l'original, ce sera l'original dévoyé qui sera servi.

Une personne, pharmacien de son état, a bien voulu, sous couvert d'anonymat, me livrer quelques indiscretions. À commencer par celle-ci : une boîte de Lévothyrox coûte 1,44 € et fait perdre 0,03 centimes au professionnel, chaque fois qu'il en délivre une. Ceci résulte d'une obligation de la Sécurité sociale.

Vient ensuite le problème des quotas des laboratoires qui fournissent les grossistes selon un montant estimé, mais les distributeurs captent une partie de ces stocks pour les vendre en Europe, notamment en Italie ou en Allemagne, là où ils seront vendus plus chers (à partir de 5'20 dans la vidéo infra).

L'enfumage d'Agnès Buzyn pour lutter contre la pénurie de médicaments, ou quand la ministre de Macron prend les patients

et les pharmaciens pour des crétins

« Ces préconisations reposent essentiellement sur un meilleur partage de l'information et une meilleure gestion du « circuit du médicament », du fabricant jusqu'à la pharmacie.

Le premier axe de ce plan provisoire vise à « promouvoir la transparence et la qualité de l'information », en généralisant par exemple la plateforme qui permet aux pharmaciens de signaler les ruptures d'approvisionnement au laboratoire concerné.

La feuille de route propose aussi « des actions ciblées et adaptées à chacun des acteurs du circuit du médicament », telles que la possibilité donnée par la loi Santé au pharmacien de « remplacer le médicament indisponible initialement prescrit par un autre médicament », lorsque la pénurie concerne un « médicament d'intérêt thérapeutique majeur ».

Elle prône également davantage de « coopération européenne », en poursuivant « les discussions sur l'achat groupé notamment de vaccins essentiels au niveau européen », source : https://www.francetvinfo.fr/sante/medicament/agnes-buzyn-devoile-ses-pistes-pour-lutter-contre-la-penurie-de-medicaments_3526585.html

On sait également que des pénuries sont organisées pour faire grimper les prix (à partir de 6' vidéo infra), ce que ne semble pas émouvoir la doctoresse-ministre en charge de la santé des Français. Tout son rideau de fumée est saisi à partir de la 7^e minute.

Le bla-bla-bla de Buzyn consiste à causer gouvernance et comités de pilotage pour s'exonérer totalement du problème. Un sous-titre en français traduit sa langue de bois ministérielle.

Les solutions

Elles sont évoquées par les pharmaciens et c'est en fin de vidéo : réindustrialiser la France en la spécialité. Tout à fait possible, à condition de s'occuper prioritairement de la santé des Français et de leur budget, ce qui n'est pas dans le programme Macron-Buzyn, où des sommes colossales sont réservées à l'immigration de masse.

Or la ministre de la Santé est responsable de toutes les décisions qu'elle prend et qui ont un impact sur la Sécurité sociale, les complémentaires santé, la médecine de ville et de campagne et les soins, les laboratoires, les hôpitaux, les cliniques...

De plus, lorsque l'on est amené à voir l'étendue des dégâts dans les services d'urgence par manque de personnel, d'afflux en raison de pénuries de médecins en amont, de comportements agressifs dans les salles d'attentes, on n'a pas vraiment l'impression de la véracité de ce que raconte le politicard Toubon, Défenseur des droits : <https://ripostelaique.com/toubon-aux-petits-soins-pour-les-etrangers-malades.html> et <https://ripostelaique.com/pour-toubon-la-france-refuse-trop-souvent-de-soigner-ses-etrangers.html>

L'émission *Le Fil d'Actu* vient de publier une vidéo sur les pénuries de médicaments. En 10 minutes, tout est dit. Accablant

https://youtu.be/_pw_D3tw00o

lien de secours https://youtu.be/_pw_D3tw00o

Le Lévothyrox, une affaire d'État toujours en cours

Lévothyrox : vers un nouveau scandale de santé publique, petit rappel :

Comme d'habitude les autorités sanitaires françaises et leurs relais de communication se veulent rassurants

« À l'unisson, ils enjoignent : « Il faut rassurer les patients. » « Les maladies de la thyroïde rendent plus sensible aux changements et exacerbent l'anxiété, fait remarquer le professeur Jean-Christophe Lifante, spécialiste de la thyroïde au renommé service de l'hôpital Lyon-Sud (Rhône). Il peut y avoir des effets sur certains patients mais il faut calmer la polémique car la majorité d'entre eux ne seront que temporaires. »

Ce à quoi répliquent des associations de patients, comme Malades de la thyroïde : *« Pensez-vous qu'après le boulot, les gens n'ont que cela à faire de nous écrire ? Ils le font parce que c'est grave. »*

Les mandarins existent encore : le dernier mot de la médecine d'État infailible, comme il se doit

C'est l'Agence nationale du médicament (ANSM) qui a exigé le lancement de la nouvelle formule pour, étrangement : *« garantir une teneur en substance active plus constante d'un lot de médicaments à l'autre »*. Ah bon, parce que ce n'était pas le cas avant ?

De là, une explication embrouillée pour tenter d'*« éviter que les taux d'hormones des patients ne fluctuent et créent des complications. Pour ce faire, le principe actif des comprimés est resté le même mais les excipients (substances secondaires d'un médicament) ont été changés : suppression du lactose au profit du mannitol et ajout d'acide citrique. « Des études ont été réalisées et ont démontré la bioéquivalence entre les deux formules »*, indique le docteur Isabelle Yoldjian, chef de pôle en endocrinologie à l'ANSM. » : <https://ripostelaique.com/levothyrox-vers-un-nouveau-scandale-de-sante-publique.html>

L'éclairage de Faits et Documents sur la carrière d'Agnès Buzyn

En 2017, le site Égalité et Réconciliation a obtenu

l'autorisation de reproduire en exclusivité et intégralité cet article de la revue *Faits & Documents*, fondée par Emmanuel Ratier faitsetdocuments.com.

Extraits :

« Agnès Buzyn est divorcée de l'avocat Pierre-François Veil (3 enfants, Stéphanie, Raphaël et Luca), cadet d'Antoine Veil et de l'ancienne ministre UDF et ancienne présidente du Parlement européen Simone Veil (née Jacob). Célébré le 27 juin 1985, ce mariage est perçu dans le milieu médical comme le véritable accélérateur de sa carrière (cf. Libération, 29 décembre 2011). »

. / .

« Depuis mars 2016, elle présidait le collège de la Haute autorité de santé (HAS), chargée d'évaluer les médicaments remboursés par la Sécurité sociale. Cette invitée régulière du Nile, un cabinet de lobbying de l'industrie pharmaceutique, présentée par Libération comme une « grande bourgeoise [...] de gauche » (29 décembre 2011), planchait, le 3 décembre 2014, devant la loge Charles de Montesquieu du Grand Orient de France sur « Pour la santé, la prévention bénéficie-t-elle d'une politique de gestion des risques ? », et, le 15 octobre 2015, sur « La fin de vie des enfants » (elle s'était prononcée « en faveur de l'espace de liberté belge », c'est-à-dire pour la dépénalisation de l'euthanasie). »

De son côté, Ouest-France nous en apprenait davantage sur les époux Lévy-Buzyn.

Le mari d'Agnès Buzyn nommé au Conseil d'État, alors qu'il est médecin !

« Yves Lévy, ancien président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), a été nommé « conseiller d'État en service extraordinaire »... une nomination qui a été pointée du doigt car Yves Lévy se trouve

être le mari de la ministre de la Santé Agnès Buzyn.

... Le poste de conseiller d'État est-il un recasage en règle pour Yves Lévy ? Il obtient en tout cas un poste très convoité : le quota de conseillers d'État non-juristes s'élève à douze postes seulement. Leur rôle est cependant lié à des compétences juridiques fortes puisqu'il s'agit de vérifier la conformité des projets de loi portés par le gouvernement avec la Constitution française et le droit de l'Union européenne.

En tant que membre du Conseil d'État, l'institution judiciaire administrative suprême, il devra donc étudier les textes proposés par sa femme notamment...

Ce qui n'est peut-être pas la meilleure façon de résoudre les conflits d'intérêts entre le gouvernement et le couple Buzyn-Lévy.

», source :
<https://www.ouest-france.fr/politique/gouvernement/le-mari-d-agnes-buzyn-nomme-au-conseil-d-etat-alors-qu-il-est-medecin-6012813>

Des soupçons de conflits d'intérêts :
<https://www.asso-malades-thyroide.fr/wordpress/index.php/2018/10/19/conseil-detat-pourquoi-la-nomination-dyves-levy-fait-polemique/>

Les ministres de la Santé depuis 1976 : le début de la fin d'une réelle politique de santé publique

<http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Liste%20des%20ministres%20français%20de%20la%20Santé/fr-fr/> avec mention spéciale pour le Gouvernement Laurent Fabius (le sang contaminé).

Jacques CHASSAING